



## *Il fait bon vivre à Saint-Brice sous-Forêt...*

### Sommaire

#### > Dossier

- Il fait bon vivre  
à Saint-Brice-sous-Forêt  
*pages 4, 5 et 6*

#### > Zoom

- Un nouveau mobilier  
urbain pour la ville  
*page 7*

#### > Vie locale

- Vacances d'été :  
partez tranquilles  
*page 10*

## En cas de canicule : brisons la solitude !



Chères Saint-Briciennes, chers Saint-Briciens

Le numéro de votre magazine local vous parviendra à quelques semaines du début des grandes vacances d'été.

Impossible d'oublier un certain mois d'août 2003. Le sujet est dans toutes les conversations : cet été 2004 sera-t-il aussi caniculaire que l'été dernier avec les risques que chacun, désormais, connaît et redoute ?

Heureusement, les leçons semblent tirées ; ce qui se traduit par d'importants efforts de prévention, tant au plan national qu'au plan local.

À Saint-Brice, nous avons mis en place un plan de « prévention canicule » sur le modèle de « l'Opération Tranquillité Vacances » dans le domaine de la sécurité.

En effet, avant votre départ, il vous suffira de faire connaître, en Mairie, l'adresse d'une personne âgée, d'une personne malade ou fragile contrainte de demeurer à Saint-Brice durant cet été. Les services municipaux pourront ainsi visiter régulièrement ces personnes et s'assurer de leur quiétude et de leur bon état de santé (plus de précisions sur ce dispositif en page 10 du magazine).

Nos concitoyens les plus exposés aux risques doivent se sentir entourés et protégés, et leurs proches rassurés.

Il reste encore quelques jours et quelques événements locaux au cours desquels j'espère avoir l'occasion de vous rencontrer. Cependant, avec quelques semaines d'avance, je vous souhaite d'excellentes et reposantes vacances.

Votre Maire,  
Alain Lorand

## Ça s'est passé

> Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945, parc de la Mairie.



> Rencontre Citoyenneté en Mairie avec les élèves du Collège de Nézant, le 14 mai.



> Passation de pouvoirs à la caserne des pompiers de Montmorency, le 14 mai.



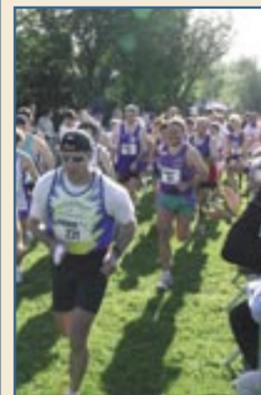
> Réunion Publique de présentation du Plan Local d'Urbanisme, Théâtre Silvia Monfort, le 10 mai.



> Chorales de Jazz au théâtre Silvia Monfort avec les enfants de l'école Alphonse Daudet et les chorales enfants du Conservatoire accompagnés par l'Orchestre Jazz du Conservatoire, le 11 mai (photo ci-contre, en haut).



> Marathon de l'Ekiden à travers les rues de Saint-Brice, le 16 mai.



> Mini Jeux Olympiques de Saint-Brice

Vendredi 18 juin de 8h30 à 16h30

Le Service Jeunesse et Sports organise la journée Mini JO de Saint-Brice. Les élèves de CM1 et CM2 participeront aux différentes disciplines telles que le hockey, le badminton et le handball (les épreuves d'athlétisme se sont déroulées le 5 juin). Chaque école revêtira un tee-shirt aux couleurs des anneaux olympiques. Des médailles or, argent et bronze récompenseront les meilleurs.

Renseignements au 01 39 33 01 88.

> Fête de la Musique

Samedi 19 juin, Parc de la Mairie.

La ville de Saint-Brice vous propose de fêter la musique un peu en avance.

- De 18h à 19h15, concert de chansons traditionnelles, rock et swing, interprété par la troupe Nick Morille.

- De 19h15 à 20h30, interlude musical.

- De 20h30 à 23h, ambiance plus rock. Les 100 plus grandes pop stars (Elton John, David Bowie, Aretha Franklin...) parodiées live, avec plus de 200 changements de costumes. Véritable show, vous pourrez chanter et danser sur ces grands succès des années 1965 à 1990.

Samedi 12 juin et samedi 19 juin

Les ensembles instrumentaux du Conservatoire se produiront le samedi 12 juin dans le hall du Centre Culturel & Sportif de 14h à 15h30, et dans la galerie marchande du Centre Commercial Carrefour les samedis 12 et 19 juin de 16h à 18h. La Chorale enfant se produira le samedi 19 juin au Centre Commercial Carrefour de 16h à 17h.

> Kermesse de l'école élémentaire A. de Saint-Exupéry

Samedi 19 juin de 10h à 15h

Nombreux stands de jeux, maquillage, spectacles de danse, grande tombola. Restauration : sandwiches, frites, merguez, saucisses, barbes à papa... Entrée libre.

> Programme des festivités au club de tennis de Saint-Brice

Samedi 19 et dimanche 20 juin

Le club de tennis de Saint-Brice organise le 19 juin de 14h à 18h sa journée Portes Ouvertes et vous invite à découvrir les plaisirs du tennis en compagnie de son équipe pédagogique et de ses joueurs d'équipes.



Pour prolonger cette journée sportive, nous vous proposons notre fête annuelle avec au programme, à partir de 20h, barbecue « géant » et soirée dansante. Enfin, pour les amateurs de tennis féminin, venez encourager les participantes à la phase finale du Val d'Oise des Raquettes Madame Figaro, dimanche 20 juin (demi-finales le matin et finale l'après midi). Cette rencontre par équipes réservée aux joueuses non classées, 30/5 et 30/4, qualifiera les gagnantes pour la finale interrégionale organisée au mois de septembre en Picardie. Renseignements et/ou réservations : 01 34 19 82 94.

> Journée Nationale du Don d'organes

Samedi 19 juin de 15h à 18h

L'association FRANCE ADOT 95 donnera la possibilité de dire « oui » au don de la vie en remettant une carte, aux personnes qui le souhaiteront, après les avoir informées sur le don d'organes et de tissus humains. Galerie Marchande de Carrefour à Saint-Brice. Renseignements au 01 39 92 29 44.

> Rallye automobile organisé par l'association «Vis ta ville»

Dimanche 20 juin

2<sup>ème</sup> édition du rallye automobile touristique permettant de découvrir le Val d'Oise de manière ludique grâce à un jeu de pistes.

Renseignements au 06 75 46 66 90.

> Collecte de sang

Dimanche 20 juin de 9h30 à 13h, préau de l'école Jean de la Fontaine, derrière la Mairie.

Dimanche 26 juin de 9h30 à 13h, salle des Charmilles, 39 rue des Deux Piliers.

> Représentation des ateliers théâtre de la Ville

Mardi 15 juin et mardi 22 juin à 20h

Au Théâtre Silvia Monfort, 12 rue Pasteur à Saint-Brice (adultes, adolescents et enfants)

> 9<sup>ème</sup> Brocante du Saint-Brice Football Club

Dimanche 27 juin de 7h à 19h

Rue de Paris, Rue Pasteur, Avenue des Tilleuls, Place du Marché.

Renseignements au 01 39 94 23 01.

> Grand Feu d'artifice

Mardi 13 juillet à 22h45

Pour célébrer la Fête Nationale du 14 juillet, la Municipalité organise un grand spectacle pyromusical à l'Espace Omnisports de la Solitude, rue de la Forêt.



Expositions organisées par le Service Culturel de la Ville de Saint-Brice

> Exposition de peinture

Du 16 au 21 juin

Exposition des travaux des élèves de l'Ecole Municipale de Dessin-Peinture et des ateliers d'arts plastiques du collège de Nézant (peintures à l'huile et sculptures).

Centre Culturel et Sportif, 12 rue Pasteur à Saint-Brice. Renseignements au 01 39 33 01 90.

> Photos de New-York City

Du 25 juin au 18 juillet

Exposition des photographies de Sophie Hay sur la ville de New-York, hall du Centre Culturel et Sportif Lionel Terray.

Renseignements au 01 39 33 01 90.



> Forum des associations

Samedi 4 septembre à partir de 16h et dimanche 5 septembre de 10h à 18h

Venez nombreux rencontrer les responsables associatifs et municipaux qui pourront répondre à vos questions. Cette année, le Forum est organisé sur deux jours : le samedi sera la journée des bénévoles et le dimanche celle des associations. Centre Culturel et Sportif Lionel Terray - 12 rue Pasteur à Saint-Brice - Tél. : 01 39 33 01 94.



> Loisirs pour les personnes de plus de 55 ans avec le CCAS

Du 20 au 27 septembre

Voyage en Espagne avec le Club Méditerranée. Le village, situé à la pointe sud du pays, à côté de Cadix, vous permettra de vivre au rythme de l'Espagne. Prix par

personne : 590 euros (forfait de 7 jours en pension complète, vol aller-retour, taxe d'aéroport). Renseignements et inscriptions dès maintenant au CCAS, 14 rue de Paris à Saint-Brice. Tél. : 01 34 29 42 16.

# Il fait bon vivre... à Saint-Brice-sous-Forêt !



Marie-Dominique Pfarr, adjointe au Maire déléguée à la Prévention, la Sécurité et l'Environnement.

*Habiter entre ville et campagne...le rêve d'une grande majorité de franciliens. Certains l'ont peut-être trouvé à Saint-Brice, commune qui apporte l'équilibre tant souhaité entre les avantages des services urbains et la qualité de vie liée à un environnement aéré et verdoyant. Dans ce dossier, vous trouverez des informations concernant :*

- les vergers et la forêt.
- le plan de fleurissement de la commune en 2004.
- le Plan Local d'Urbanisme (document important, en cours d'élaboration, qui met, entre autres, les principaux espaces naturels de Saint-Brice à l'abri de toute urbanisation incontrôlée pour les décennies à venir).

## La forêt : l'or vert de Saint-Brice

*Les 16 communes du massif forestier – dont Saint-Brice - viennent d'élaborer, avec l'Office National des Forêts, un programme sur six ans pour rendre notre forêt encore plus accueillante. Explications.*

La très belle forêt de Montmorency coiffe Saint-Brice d'un épais chapeau de verdure. Une magnifique forêt de 2000 hectares, majoritairement plantée de châtaigniers, qui prend naissance en lisière de Saint-Brice et s'étend sur la presque totalité du massif de Montmorency jusqu'à Bessancourt.

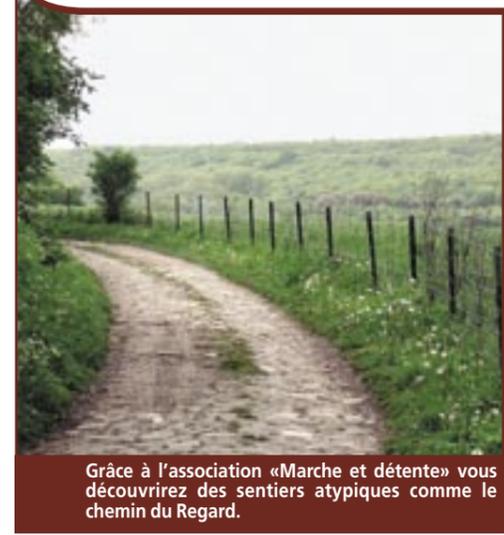
Au voisinage des villes, une forêt est un véritable trésor : c'est l'endroit idéal pour de longues promenades en famille, les découvertes éducatives, la pratique du jogging, sous la fraîcheur des frondaisons, sans oublier le ramassage des châtaignes aux derniers beaux jours de l'automne. Une présence bien comprise par les techniciens de l'Office National des Forêts (ONF) qui gèrent et entretiennent cette forêt domaniale avec une passion et un soin incomparables, en relation avec les élus municipaux et l'association des 16 communes du massif forestier et de ses lisières.

Concernant Saint-Brice, le projet environnemental et culturel élaboré par l'association des communes du massif forestier prévoit la création

d'un sentier de lisière intercommunal. Destiné aux promeneurs et aux cyclistes, ce sentier comprendra de nombreuses haltes à caractère culturel et écologique. Dans ce programme d'actions qui établit une liste de propositions d'aménagements dans la totalité de la forêt, on remarque, en particulier, la volonté de préserver les espaces naturels en lisière, sur la commune de Saint-Brice. Sont notamment concernés les vergers situés entre la forêt et l'agglomération. Peu de risques donc de voir ces très beaux paysages transformés en nouveaux quartiers, d'autant que le Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration à Saint-Brice confirme cet objectif environnemental de premier plan. Par ailleurs, le projet prévoit l'amélioration des trois accès existants à la forêt depuis Saint-Brice, et le renforcement des partenariats avec l'ONF pour le nettoyage rapide des zones de dépôts sauvages, à la demande, il faut le souligner, de la Municipalité.

Quant à la protection de la forêt elle-même, l'Office National des Forêts a présenté un programme d'actions très précis qui vise priori-

tairement à assurer la remise en état du massif après les dégâts de la tempête de 1999. On note également un programme de gestion des populations de grands animaux, d'encadrement de la sylviculture et le renforcement des continuités entre les différentes parties de la forêt. Le volet surveillance n'est pas négligé avec un projet très abouti de création d'une brigade équestre. Bref, Saint-Brice n'a pas fini de vivre non pas sous sa forêt, mais avec sa forêt.



Grâce à l'association «Marche et détente» vous découvrirez des sentiers atypiques comme le chemin du Regard.

Quelques contacts utiles à Saint-Brice si vous souhaitez mieux découvrir ou profiter de votre environnement (vous pouvez aussi consulter la liste complète dans le Guide des Loisirs de Saint-Brice) :

- «Les Amis du Vieux Saint-Brice» vous aideront dans votre recherche sur l'histoire de la ville de Saint-Brice. Renseignements : Mme Chalard au 01 39 90 66 21.
- «Art de Vivre» propose des randonnées pédestres hebdomadaires de 1 à 2 h. Contact : M. et Mme Plegat au 01 39 90 00 50.
- Une section randonnée pédestre vous accueille tous les mardis matin à 9 h 30 à l'entrée de l'Espace sportif de la Solitude. Contact : Raymond Mahaut au 01 39 92 00 34.
- L'association «Marche et détente» propose la découverte des sentiers et chemins de la commune dans une ambiance conviviale. Les marcheurs se donnent rendez-vous les samedis matin à 9 h, place de l'Église. Renseignements auprès de

Mme Caron au 03 44 26 80 70.

- L'association des jardins familiaux accueille et conseille les jardiniers amateurs. Il faut s'inscrire sur une liste d'attente pour obtenir un lopin de terre. Contact : Michel Dupont au 01 34 19 07 75.
- Une promenade en forêt à dos de poney, mais aussi des cours d'équitation, c'est ce que vous propose le Poney Club de la Sapinière ouvert du mardi au samedi. Renseignements auprès de Mme Corbiers au 01 39 90 11 58.
- «Connaître et protéger la nature». Tout un programme dans le nom de cette association rattachée au jardin d'insertion «Plaine de Vie» qui propose des animations aux enfants de 6 à 14 ans : animations au jardin de Plaine de vie, balades éducatives en forêt, plantations d'arbres et plein d'autres animations pour des mercredis et samedis après-midi ludiques et éducatifs. Renseignements auprès de Myriam Goulette au 01 39 35 27 36.

### Fleurissement et propreté de la ville

Il y a bientôt deux ans et demi, nous affirmions notre volonté de maintenir un cadre de vie agréable à Saint-Brice. Qu'en est-il aujourd'hui ? Nous pouvons dire que le pari est en passe d'être gagné.

#### Saint-Brice, ville fleurie ?

Notre surface de fleurissement est passé de 400 m<sup>2</sup> en 2002 à 570 m<sup>2</sup> en 2004, avec une grande diversité de fleurs plantées aux noms pittoresques tels que Lobelia bleu, Rudbeckia, Surfinia blue vein... Les jardiniers que nous sommes tous un peu s'y retrouveront !!

En effet, alors qu'en 2002, 10 515 bulbes ont été plantés, en 2004, il y en aura 12 561. 36 jardinières et de nouveaux massifs viendront compléter ce fleurissement dans divers quartiers de la ville. Tous les ronds points, et notamment ceux situés aux entrées de ville, ont également été harmonieusement aménagés.

Les espaces Georges Brassens, Edith Piaf et Jacques Brel continuent à faire l'objet d'une attention toute particulière, de par leur grande fréquentation, et ce plus particulièrement par les enfants. L'espace Jacques Brel a récemment fait peau neuve avec la mise en place d'une nouvelle clôture, la plantation d'une haie et de conifères qui permettront aux visiteurs de trouver un peu plus d'ombre sur cette grande étendue ensoleillée.

Tous ces efforts nous ont encouragés à inscrire la commune au concours des villes et villages fleuris 2004, ce qui n'a pas été fait depuis longtemps !



10 515 bulbes ont été plantés en 2004 afin de fleurir la commune.



L'espace vert Georges Brassens.

#### Saint-Brice, ville propre ?

Oui, nous pouvons dire que Saint-Brice est une ville propre, et notamment grâce :

- > Au professionnalisme des agents du Colombier qui traquent dans les moindres recoins papiers, canettes et débris divers.
- > A l'installation en 2003, de 30 poubelles supplémentaires répondant aux normes définies par le plan Vigipirate.
- > Au nettoyage rapide et systématique des graffitis et aux conventions passées entre les Saint-Briciens et la Mairie, qui nous permettent d'intervenir. Même si l'on constate un léger mieux, ce problème demeure et il est toujours difficile de prendre les auteurs de ces dégradations sur le fait.



4 agents de la société «Le colombier» nettoient quotidiennement les rues de Saint-Brice.

Voilà un premier bilan, certes perfectible. L'augmentation du budget accordé aux espaces verts et le recrutement de nouveaux jardiniers nous permettra de concrétiser divers projets, qui font actuellement l'objet d'une réflexion...pour qu'il fasse toujours bon vivre à Saint-Brice-sous-Forêt. Bien évidemment, ces résultats n'auraient pu être obtenus sans l'implication quotidienne de l'ensemble du personnel des Services Techniques.

### Bonne Promenade !

Les principaux accès aux chemins de promenade des vergers jusqu'au quartier des Rougemonts et au massif forestier, se situent rue de la Planchette, plus particulièrement par le chemin du Regard. Vous pouvez emprunter, à pied, ce beau sentier qui grimpe jusqu'au sommet de la colline, offrant un très beau panorama sur la Plaine de France.



Le chemin de Montmorency vous mènera jusqu'aux Vergers.



Les Vergers, accessibles par plusieurs chemins vous offrent une promenade différente à chaque fois.

Ce même chemin peut vous conduire dans les vergers, par le chemin de Montmorency à Luzarches, dans la forêt, par le chemin de la Fontaine Saint-Martin ou le chemin du ru des champs. Autres points d'accès faciles aux grands chemins de promenade aménagés au cœur des bois : le quartier des Champeaux à Montmorency, qui donne accès au chemin de Diane, et la route qui remonte de Piscop jusqu'à Domont. Bien évidemment, on ne peut que recommander le plus grand respect de ces lieux tranquilles et naturels.

# Plan local d'urbanisme

## La loi qui protège notre environnement



**L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le plus important des grands chantiers municipaux actuellement mis en œuvre. On connaît bien les objectifs du PLU en matière de droit à construire et de réglementation d'urbanisme. En revanche, sa dimension environnementale voire écologique est beaucoup moins connue. Et pourtant, c'est bien ce document qui va dessiner le paysage de Saint-Brice dans les 20 prochaines années. Un paysage qui n'a plus vocation à se transformer.**

C'est maintenant très clair, tout ce qui fait le charme de Saint-Brice, à savoir la diversité et la générosité des espaces verts, tombe sous la protection du Plan Local d'Urbanisme, document qui remplace l'ancien

Plan d'Occupation des Sols. Le PLU permet de sauvegarder durablement ces espaces verts en imposant leur conservation. Ce sera le cas des plantations d'alignement sur l'avenue des Tilleuls, la définition en « espaces boisés classés » de plusieurs parcs publics et privés (par exemple la résidence de la Fontaine Saint-Martin), le classement en « espace naturel sensible » des Vergers et d'une partie de la zone des carrières. Le PLU incitera également à intensifier la végétalisation de la commune en demandant à chaque nouvelle construction de conserver au moins 25 % de la superficie du terrain en pleine terre. Le PLU va même plus loin en imposant la plantation d'un arbre à haute tige par tranche de 100 m<sup>2</sup> non construits !

Enfin, la ville possède déjà de nombreux parcs publics, mais il en manquait un en centre ville. Bonne nouvelle donc, dans le cadre de l'aménagement de la propriété Saint-Joseph, cette dernière s'est engagée à rétrocéder à la ville son magnifique parc situé derrière la maison Notre-Dame pour un euro symbolique. Ce nouvel

espace vert fera sans aucun doute la joie des petits et des grands.

### Les plus beaux sites naturels de Saint-Brice sous protection

- **Le « Mont de Veine ».** C'est ainsi qu'est nommée la butte témoin située en lisière de la forêt qui domine le territoire communal et offre un point de vue remarquable sur la vallée du Petit-Rosne et sur la ville. Le PLU s'engage à protéger ces points de vue.

- **Les coteaux du « Mont de Veine ».** Il s'agit, bien sûr, des terrains situés sous la forêt qui forment une transition paysagère remarquable entre l'agglomération et le massif boisé. Ces coteaux, parcourus par de nombreux ruisseaux et ponctués de fontaines, accueillent encore une activité de vergers. Le PLU s'engage à les valoriser en améliorant, en particulier, les secteurs les plus proches de l'agglomération urbanisée.

- **Les coteaux de la « Chapelle Saint-Nicolas ».** Ces coteaux, dont une partie fait actuellement l'objet d'une opération d'aménagement commercial prévue de longue date, seront préservés en vergers, comme le préconise le PLU.

- **La « plaine du Moulin ».** Au Nord de la commune, cet espace représente un vaste paysage de vergers compris entre la voie ferrée et la RN1. Ce site remarquable prolonge la vallée du Petit-Rosne. Il est séparé de l'agglomération de Saint-Brice par le ru des Champs formant une limite naturelle entre ville et campagne. Le PLU s'engage à préserver ce paysage en maintenant la coupure d'urbanisation.

- **La « carrière de l'échelle haute ».** Cette ancienne carrière à ciel ouvert située en limite de Groslyay offre un relief bien particulier. Le PLU s'engage à valoriser la carrière avec un programme mesuré de constructions individuelles, tout en profitant du relief pour aménager les espaces naturels en espaces récréatifs publics.

### Préserver l'environnement, c'est l'affaire de tous.

**> La protection de nos ressources en eau**  
Une mission que la commune accomplit au sein du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Crout et du Petit-Rosne. Ce syndicat de 34 communes construit et entretient les réseaux de collecte des eaux usées qui acheminent ces effluents vers la station d'épuration de Bonneuil-en-France, l'une des plus modernes d'Europe. On ne le dira jamais assez, l'assainissement est l'un des aspects primordiaux de la protection de l'environnement. Les investissements nécessaires sont coûteux, très coûteux même, et on oublie très vite leur importance une fois les canalisations enfouies pour des années. Ce même syndicat lutte très activement contre la pollution de nos cours d'eau naturels, y compris les petits ruisseaux qui traversent la forêt pour alimenter le Petit-Rosne (ru des Champs, ru du Fond des Aulnes et ru de la Marlière).

**> Une politique du logement équilibrée**  
L'urbanisation très souvent décriée consiste, il ne faut pas l'oublier, à construire de nouveaux logements. Au cours des trente dernières années, la partie urbaine de Saint-Brice s'est considérablement étendue et diversifiée : l'ensemble collectif

de la Plante aux Flamands, le quartier des Vergers (l'un des tout premiers quartiers pavillonnaires de ce type en Ile de France) et le quartier Grand Park. Désormais, la construction de nouveaux logements s'effectuera à un rythme moins soutenu et, essentiellement, dans les secteurs déjà urbanisés de la commune. C'est le cas avec la rénovation du centre ville. Quant à l'équilibre social de la population, il est tout à fait respecté puisque le principal indicateur de la mixité sociale qu'est le pourcentage de logements sociaux, s'établit à 18,54 %, c'est à dire tout près de la norme des 20% requis par la norme SRU (loi qui vise notamment à insuffler plus de mixité sociale en matière d'habitat et à engager le renouvellement urbain).

**> Le tri sélectif**  
Le volume de déchets produit par les ménages français ne cesse d'augmenter, signe flagrant d'une société de consommation peu avare en emballages de toutes sortes. Heureusement, le recyclage des vieux papiers, cartons, verre et acier, est enfin entré dans les mœurs, grâce au tri sélectif mis en place dans les communes. Depuis deux ans, vous accomplissez quotidiennement ce geste du tri qui

permet de limiter considérablement l'impact de notre production de déchets sur l'environnement. Vous pouvez également vous débarrasser de vos déchets toxiques (peintures, produits chimiques, aérosols, piles, etc.) en les déposant au véhicule Ecobus présent à Saint-Brice une fois par mois, sur le parking du Centre Commercial des Vergers.

**> Transports**  
Une route nationale conduisant tout droit aux portes de Paris, un réseau de bus, la gare SNCF... Saint-Brice est plutôt bien desservi par les principaux modes de transport employés par les Franciliens. Il reste bien sûr beaucoup à faire pour améliorer la qualité de service sur la ligne SNCF et fluidifier la circulation dans le secteur. Une bonne nouvelle : la refonte enfin programmée du carrefour RN1/CD125 qui pose tant de problèmes aux Saint-Briciens. Par ailleurs, de nombreux Saint-Briciens ignorent encore l'existence d'une ligne de bus, la 95-02, qui conduit ses passagers au cœur de l'aéroport de Roissy. Un moyen pratique pour aller travailler, prendre le train ou l'avion. Les 3 arrêts de cette ligne à Saint-Brice se situent Place de la gare, boulevard de la gare et avenue du Général de Gaulle (Transporteur CIF, Tél. : 01 48 62 38 33).

# Parc de mobilier urbain

## Renouvellement et extension



Angel Jean-Noël, adjoint au Maire délégué à la communication.

Depuis quelques années, le parc de mobilier urbain de la commune ne correspond plus aux attentes des Saint-Briciens. En effet, vous avez tous constaté le vieillissement de ce matériel, qui, par ailleurs, n'est plus entretenu ni remplacé lorsqu'il est endommagé (panneaux

d'informations municipales en très mauvais état, panneaux d'entrée de ville obsolètes...). Cette situation a conduit la municipalité à lancer un appel d'offre pour le renouvellement et l'extension du parc de supports de communication et mobilier urbain, dont la constitution a également été redéfinie. Un marché a donc été passé avec Védiaud Publicité, qui devient concessionnaire exclusif pour la fourniture et l'installation de ce mobilier sur le domaine public. Il s'agit d'une entreprise locale (établie à Sarcelles Village), bien implantée dans la région, où elle détient un réseau cohérent dans de multiples communes du Val d'Oise, permettant ainsi une circulation de la communication à l'échelle intercommunale.



> Le mobilier d'affichage des informations

administratives, associatives et culturelles a été diversifié pour permettre à la population un accès plus facile aux informations. Il sera implanté aux points de rencontre et de convergence des piétons (établissements scolaires et publics...), afin d'être vu par la majorité des Saint-Briciens.

Cela permet également aux associations de mieux se faire connaître au travers de surfaces d'affichage plus nombreuses et plus amplement réparties sur le territoire communal. En effet, ces dernières vont passer de 7 à 11 surfaces d'affichage.

Par ailleurs, la commune s'est réservée des panneaux d'affichage culturels et sportifs afin de mieux communiquer sur les événements et activités qui vous sont proposés à Saint-Brice. Les affiches seront d'ailleurs réalisées par le service de communication de la Mairie.

> L'affichage pour le Théâtre Silvia Monfort a également été redéfini. En effet, les nouveaux



panneaux, des mâts portables se situant à 2,20 mètres du sol, ont été conçus pour être parfaitement visibles des piétons et automobilistes. Le théâtre, ainsi mis en avant, sera mieux connu des habitants et visiteurs de passage grâce à un affichage plus adapté.

> Par la même occasion, la commune a décidé de remettre à jour et d'augmenter le nombre de planimètres implantés. Ainsi 9 planimètres



(anciennement 4) jalonneront les entrées de ville et l'axe centre-ville. Ils seront bien sûr situés proches de places de stationnement afin d'être facilement accessibles par les automobilistes.

Ces plans, mis à jour, seront doublés d'une édition en format de poche qui sera distribuée très prochainement dans tous les foyers de la ville. Ce document étant indispensable, nous répondons ainsi à la demande des habitants.

> Le manque d'abris voyageurs sur la commune est également un problème qui sera résolu par l'installation du nouveau parc de mobilier urbain. En effet, il y aura désormais 11 abris voyageurs (8 anciennement), dont 5 appartiennent au Conseil Général (place de la gare).

Ces abrisbus seront principalement implantés le long de la rue de Paris, rue de la Marlière boulevard et place de la Gare. Ils seront également dotés de sièges assis debout (sièges à plans inclinés).

> Enfin, l'ensemble du nouveau mobilier urbain sera complété de signalétiques commerciales dédiées en priorité aux acteurs économiques locaux, qui auront



souscrit un contrat. Ils vous permettront de repérer très facilement les différents commerces présents sur la commune.

Il est important de souligner que la particularité de ce type de marché est l'absence totale de flux financiers entre la commune et le titulaire, l'entreprise Védiaud. En effet, l'équilibre s'opère par la location, par ce dernier, de surfaces publicitaires, pré enseignes et signalétiques commerciale. Nous pourrions ainsi enrichir la ville d'un nouveau mobilier urbain sans pour autant solliciter le contribuable.

### > Quelques chiffres

- Composition du mobilier urbain :
- > Affichage administratif : 18
  - > Affichage associatif : 11
  - > Affichage culturel : 15
  - > Affichage théâtre : 6
  - > Plans de ville : 9
  - > Abris voyageurs : 11

> Expression de la Majorité Municipale

Conformément aux désirs de la Majorité Municipale, nous ne désirons pas que votre Saint-Brice Magazine devienne un journal polémique, encore moins vindicatif ou revanchard.

Le souci de ce journal est d'être informatif afin que l'ensemble des Saint-Briciens y retrouve le tissu de la vie municipale sous toutes ses formes ...

Nous avons décidé que cette partie, réservée à la majorité municipale selon la loi, n'apportera que des réponses « techniques » aux articles volontairement agressifs voire même calomnieux ou mensongers.

Nous réserverons cette partie de page à l'expression des actions municipales ne concernant que la vie municipale, sans déborder sur la vie régionale ou nationale (et ce conformément à l'article L2121-27.1).

> Le prochain Conseil Municipal

La séance publique se tiendra le jeudi 1<sup>er</sup> juillet, salle du 1<sup>er</sup> étage en Mairie. ■

<http://www.saintbrice95.fr>

le site officiel de la ville

actualités locales  
événements  
action sociale  
vie pratique  
vos élus  
économie locale  
enfance jeunesse

associations  
histoire  
environnement  
vie culturelle

www.saintbrice95.fr

Retrouvez le compte-rendu complet des séances du Conseil Municipal sur les panneaux d'affichage municipaux en Mairie, ou sur le site de la Ville, <http://www.saintbrice95.fr> dans la rubrique « Vie Municipale ».

> Expression des Conseillers n'appartenant pas à la Majorité Municipale

(article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Notre ¼ de page dans le présent bulletin semble gêner. En effet, celui du précédent n° a été censuré, un blanc à la place des 7 premières lignes... Nous avons osé faire un commentaire sur le résultat des votes des Saint-Briciens aux dernières élections. C'était manifestement trop pour eux.

Nous avons droit, de plus, à une quasi insulte : nous écrivons des contre-vérités...

Reprenons les exemples qu'ils citent :

- « Réfection de l'hôtel de Bel Air : avis défavorable du commissaire enquêteur » et pour cause, les principaux élus de la majorité lui ont répété à tour de rôle qu'ils n'en voulaient pas. Dommage nous voulions organiser un hébergement d'urgence dans la dignité et nous aurions nous, convaincu ledit commissaire.

- « Construction de 32 logements locatifs : permis annulé » le premier oui par manque de parkings, mais le second permis permettait de réaliser la construction, car une nouvelle loi avait modifiée les règles de stationnement.

- « 69 pavillons locatifs : ces constructions empiétaient sur le domaine public » nous pourrions croire qu'ils construisent sur le trottoir. En fait, c'est le constructeur qui réalise les espaces publics, ensuite il les rétrocède à la Ville.

- « Subvention au centre social : c'est le Conseil Général et non la Ville qui n'a pas alloué la subvention demandée par l'association » lorsque la Ville a décidé de supprimer le projet de construction du centre social, beaucoup de subventions liées au projet tombaient. Cependant le Conseil Général a toujours soutenu et cofinancé ledit projet, annulé par la ville...

Vous avez dit contre-vérités !

G. HUYET, S. LARCHER, N. CHALARD, C. SERGENT, M. MOHA

Arrivés second avec un faible écart aux dernières élections municipales, nous avons convenu d'exercer notre mandat dans un esprit constructif et non partisan.

En effet, actifs dans la vie de notre ville - depuis plus de vingt ans pour certains - nous pensions avoir des avis à donner qui pourraient être de bons conseils.

Nous avons soutenu et même défendu des projets présentés par la municipalité qui allaient, à notre avis, dans le bon sens. Nous nous sommes aussi opposés, logiquement, à ce que nous pensions aller contre l'intérêt des Saint-Briciens, fidèles en cela à nos engagements.

Aujourd'hui, le climat serein qui régnait au sein du conseil semble s'être altéré. Nous découvrons des projets très importants pour notre ville (aménagement du centre) dans le bulletin municipal. On nous présente, le soir du conseil, des propositions de délibération restreignant le peu d'expression qu'ont les conseillers n'appartenant pas à la majorité. Les commissions se réunissent de moins en moins et pour certaines pas du tout.

Nous espérons vivement que cette tendance ne sera que provisoire. En effet les élections sont encore loin et un travail important attend encore l'ensemble des élus Saint-Briciens.

P. BALDASSARI, M. BECRET, M-H. FROMAIN, M. TAILLEZ, B. TRONCHET

Les élus

À la rencontre des habitants

Samedi 24 avril, les élus se sont une fois de plus déplacés dans les rues de Saint-Brice, à savoir, dans l'avenue Jean Moulin, les rues Cassiopée, Béranger et adjacentes.

À cette occasion, l'équipe municipale et le Maire de Saint-Brice ont rencontré les présidents des copropriétés du quartier, lesquels ont fait part de leur souhait de rétrocéder des voiries à la Ville. La proposition est actuellement à l'étude.

L'équipe municipale a également constaté l'état déplorable de l'armoire électrique de la rue Orion qui présentait un grand danger pour les enfants. De plus, certaines personnes s'amusaient à faire disjoncter le compteur de l'éclairage public, ce qui avait pour conséquence de mettre tout le quartier dans l'obscurité... La Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France a donc été contactée pour résoudre ce problème : l'armoire a été mise en sécurité, une nouvelle a été commandée et cette portion de terrain sera entourée d'un grillage.



public et professionnels), Conforama et deux restaurants. Cette zone sera protégée par des arbres et un talus.

Rue Cassiopée

Les riverains ont fait part du problème lié au bassin de retenue. Il s'avère en effet que ce bassin de retenue ne reçoit pas uniquement les eaux pluviales mais aussi des eaux usées en raison de la non-conformité de certaines canalisations. Le SIAH (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Croult et du Petit Rosne) a été contacté pour faire un état des branchements non conformes. Une réunion s'est déroulée à cet effet le 14 mai avec le SIAH et le PACT ARIM (association pour l'amélioration de l'habitat). Des investigations ont été relancées afin de palier à ce problème.



Rue Béranger

Les riverains voudraient que leur rue soit mise en sens unique. Un plan



La rue Béranger est à l'étude pour une mise en sens unique

général de circulation de toute la commune sera étudié par un cabinet spécialisé courant 2004.

Rue du Champ Gallois

Les habitants souhaiteraient la mise en place de pierres tout le long de la rue afin d'éviter tout stationnement sauvage sur les trottoirs. Cette demande est à l'étude.



La municipalité étudie une solution afin d'éviter stationnement sauvage sur les trottoirs.

> À noter... La prochaine rencontre des élus avec les habitants aura lieu en septembre.

# Vacances d'été partez tranquilles grâce à la municipalité

## Opération Tranquillité Vacances



Attentive à vos besoins, la Ville met en place, comme chaque année, l'Opération Tranquillité Vacances (O.T.V) qui vous permet de partir en congés tout en laissant votre habitation sous surveillance. En effet, pour cela, il vous suffit de signaler vos dates de congés à la Police Municipale ou à la Police Nationale qui associent leurs moyens et les mettent à votre service. Ainsi, en remplissant un simple formulaire, vous pourrez bénéficier d'une surveillance régulière de votre habitation pendant votre absence. Ce service est également offert par la Police Municipale tout au long de l'année.

### Pour vous renseigner et faire votre démarche :

- **Bureau de la Police Municipale - Rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.**  
Accueil du public : **lundi : de 13h30 à 17h - mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h - mercredi : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 - samedi : de 8h45 à 11h.**  
Tel : 01 34 29 42 17 - Voiture : 06 30 10 02 30/48
- **Poste de Police de Nationale - Centre Commercial Les Vergers, Saint-Brice-sous-Forêt.**  
Accueil du public : **du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.** Tel : 01 34 04 22 54.
- **Poste de Police Nationale de Sarcelles - 41 avenue du 8 mai 1945, Sarcelles.**  
Tel : 01 34 38 37 05



# Prévention Canicule : les services municipaux à votre disposition

Compte tenu des événements de l'année dernière liés à la canicule, la Municipalité unit tous ses efforts afin de répondre à vos attentes et besoins. La commune n'a heureusement pas eu à déplorer de décès inhérents aux effets de la canicule 2003, mais il est essentiel de mettre en garde la population de Saint-Brice et de renforcer le partenariat quotidien de nos services.

Il semble évident que l'isolement et la fragilité constituent un risque pour de nombreuses personnes âgées résidant à domicile. C'est pourquoi, au cours d'une réunion, Madame Delsarte, responsable du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a sensibilisé les aides ménagères à ce problème. Comme en 2003, elles seront particulièrement attentives et proches des personnes chez qui elles interviennent.

Quelques précautions de base sont à retenir :  
**> Se réhydrater en augmentant sa consommation de liquides ainsi que d'aliments riches en eau :**

- Boire suffisamment mais pas trop : augmenter au moins d'un demi-litre par jour les apports quotidiens en eau estimés à 1,5 litres.
- Favoriser la consommation d'aliments riches en eau : par exemple pastèques, melons, fraises, yaourts, fromages blancs, fruits pressés...
- Il est possible de boire l'eau du robinet,

dont l'absorption peut être facilitée grâce à l'adjonction de café, de petits glaçons aromatisés ou par la préparation de thé chaud ou froid (ne pas boire glacé car cela enlève l'impression de soif à des personnes qui ne ressentent pas spontanément le besoin de boire).  
- En cas de troubles de la déglutition, administrer de l'eau gélifiée, aromatisée.

### > Maintenir la température corporelle physique.

- Humidifier les parties découvertes du corps (visage, mains, avant-bras et cou) plusieurs fois par jour.
- Surtout ne pas sortir aux heures les plus chaudes : sortir avant 10h et après 17h, toujours avec un chapeau.
- Se doucher les jambes en orientant le jet de la cheville vers le genou.
- Porter de préférence des vêtements légers, clairs et en coton.
- Fermer les volets, bien ventiler et aérer les habitations pendant la nuit.

### > Repérer les signes d'alerte de la déshydratation.

- Asthénie : survenue d'une très grande fatigue
- Confusion : comportement incohérent
- Hypotension orthostatique : toute chute doit très rapidement faire l'objet d'un bilan car

## Papiers d'identité : pensez-y maintenant.

En raison du nombre important de demandes de carte nationale d'identité et passeport traitées par la Sous-Préfecture à l'approche des vacances scolaires, la procédure d'urgence est réservée uniquement pour les dossiers contenant des justificatifs professionnels, avis de décès ou maladie graves. Pour ces démarches, veuillez vous adresser à la Police Municipale, Hôtel de ville, 14 rue de Paris à Saint-Brice. Tél : 01 34 29 42 17

## Fermeture des équipements publics pendant l'été

- Halte Garderie : fermeture du lundi 2 août au lundi 23 août 2004 inclus. Réouverture le mardi 24 août.
- Le Centre Culturel et Sportif : fermeture du dimanche 1<sup>er</sup> août au dimanche 29 août inclus. Réouverture le lundi 30 août.

elle peut être la première manifestation d'une déshydratation.

Il est également primordial de faire jouer la solidarité des Saint-Briciens, qui passe par de simples gestes :

- repérer tous les signes, tels que les poubelles non rentrées, les volets fermés, qui pourraient vous sembler anormaux.
- déceler les situations d'isolement et être attentifs les uns aux autres, en particulier avec les personnes âgées.

La Police Municipale se mettra également en contact avec les gardiens des résidences du Village et de la Plante aux Flamands, afin de prendre connaissance du nombre de personnes âgées vivant seules et qui peuvent se trouver en difficulté.

Le CCAS se tient à votre disposition pour tous renseignements, accueil, conseils...  
Tél : 01 34 29 42 16

## Numéros d'urgence à composer en cas de besoin :

- > **Police Municipale : 01 34 29 42 17**
- > **Police Nationale : 17**
- > **Pompiers : 18**
- > **SAMU : 15**

## > Inscriptions électorales

Dernier délai pour les inscriptions sur les listes électorales : **le vendredi 31 décembre 2004 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.**

- Si vous venez d'emménager à Saint-Brice : venez en Mairie muni d'une pièce d'identité française ou à défaut d'une pièce prouvant votre nationalité française, ainsi qu'un justificatif de domicile récent (quittance de loyer, EDF, eau, téléphone).

- Si vous avez changé d'adresse sur Saint-Brice : venez en Mairie remplir un imprimé de changement d'adresse sur la Commune.

**Renseignements et inscriptions : Mairie de Saint-Brice-sous-Forêt, 14 rue de Paris, Service des Affaires Générales ou au 01 34 29 42 00.**

## > Recyclage de vos piles et cartouches d'imprimantes

Le magasin Carrefour Saint-Brice vous propose de déposer vos piles et cartouches d'imprimantes dans les bornes situées à l'entrée du magasin, afin de les recycler et de contribuer à la protection de l'environnement.

## > Parc de la Mairie

Le parc de la Mairie ne sera plus accessible au public, de 23h à 7h, et ce d'avril à septembre. Cette disposition, décidée afin de protéger et d'améliorer le cadre de vie des riverains, prendra effet à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2004.

## > Accueil des nouveaux habitants de Saint-Brice-sous-Forêt

La Municipalité attache une importance toute particulière à l'accueil de ses nouveaux habitants. C'est pourquoi elle a l'intention d'organiser, en automne, une réception en direction de ces derniers afin

qu'ils puissent découvrir les services proposés par la Mairie, rencontrer les élus et discuter avec eux de leurs attentes et besoins. Cette réception sera aussi et surtout une manière de leur souhaiter la bienvenue à Saint-Brice-sous-Forêt. Ainsi, si vous venez d'emménager sur la commune, vous pouvez contacter le cabinet du Maire afin de vous faire connaître au 01 34 29 42 05.

## > Dépôt gratuit des déchets polluants des particuliers

Le véhicule Ecobus collecte les déchets polluants des particuliers une fois par mois, le mercredi ou le samedi. Acheminés vers les centres de traitement, ces déchets sont triés, détruits ou recyclés dans le respect des réglementations liées à la dangerosité de ces produits.

**Prochaines collectes : mercredi 21 juillet, mercredi 11 août et samedi 4 septembre de 9h à 13h, devant le parking du Centre Commercial des Vergers.**

> *Liste des déchets polluants collectés : aérosols (laque, déodorant, détachant, insecticide), amiante, acide, antirouille, antiparasite, batteries automobiles, cosmétique, cire, colle, détergent, détachant, dissolvant, eau de javel, engrais pour végétaux, fongicide, gaz fréon, graisse, huile minérale, lessive, lunettes, lubrifiant, médicaments périmés ou non utilisés, peintures, plomb, piles, produits de traitement photographique, produits de nettoyage pour sanitaires, produits de traitement du bois, radiographies, soude caustique, solvants, thermomètre au mercure, trichloréthylène, toluène, vernis.*



## Un geste pour l'environnement



Les Saint-Briciens peuvent déposer gratuitement leurs déchets végétaux à la plate-forme de compostage agréée Valdeve. Il faut se munir d'une carte personnalisée délivrée par le service Etat-Civil de la Mairie. Le coût du dépôt et de la valorisation des déchets est pris en charge par la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France. La plate-forme Valdeve RD 909 à Attainville est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi matin de 9h à 12h. Renseignements au 01 39 91 66 02. Carte exigée pour tout dépôt de déchets végétaux.

## Carnet

### III Naissances

- Jade HIPAUX, le 7 mars
  - Ambre CULAFIC, le 29 mars
  - David DIAÏ, le 30 mars
  - Keren MARCIANO, le 30 mars
  - Lou ZOUARI, le 31 mars
  - Sara SEJJAI, le 31 mars
  - Mattéo FRADIQUE, le 1<sup>er</sup> avril
  - Dina CETOUTE, le 2 avril
  - Florian ICHTER, le 6 avril
  - Ambre DEBROU, le 8 avril
  - Eliah BOSTON, le 9 avril
  - Ibtisem BRANÈS, le 10 avril
  - Shan GUENICHE, le 11 avril
  - Solène LOZACH, le 14 avril
  - Margaux RENARD, le 15 avril
  - Laura DANA, le 15 avril
  - Selma COLOMAR, le 15 avril
  - Mattias ALBERT, le 15 avril
  - Sirine TURKI, le 17 avril
  - Adam DJENGUE BILLE, le 19 avril
  - Tom MARCIN, le 20 avril
  - Yehoudite COHEN, le 23 avril
  - Rose PÉRARD, le 26 avril
  - Chloé VACTER, le 25 avril
  - Jules HENNEQUIN, le 25 avril
  - Pauline DIMOLA, le 28 avril
  - Yaël BENSADON, le 29 avril
  - Jéssim AINOUIZ, le 4 mai
- La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

### III Mariage

Merkos YALAP et Myriam YALAP, le 3 avril  
La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

### III Décès

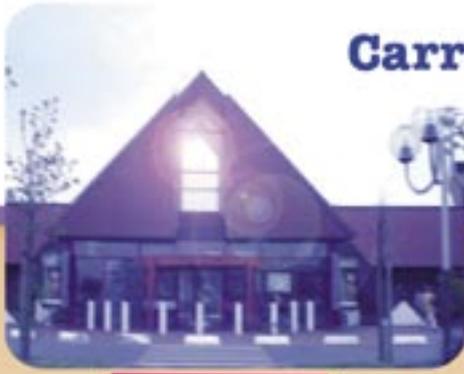
- Ahmed RABHI, 62 ans, le 11 mars
  - Anna OLLIVIER, 55 ans, épouse KERMIN, le 31 mars
  - Marcel HANON, 80 ans, le 9 avril
  - Raymond DELVAL, 64 ans, le 27 avril
  - Hervé MOCUDÉ, 47 ans, le 1<sup>er</sup> mai
- La Ville adresse ses condoléances aux familles.

## Notez le

- **Mardi 2 juin, mardi 20 juillet et mardi 7 septembre** de 14h à 17h : mission locale sur rendez-vous pris au CCAS pour les jeunes de moins de 25 ans sortis du système scolaire
- **Le vendredi après-midi** de 13h30 à 16h pour tous le mois de juin : Caisse d'Allocations Familiales, la permanence administrative est assurée en Mairie, au CCAS, sans rendez-vous.
- **Vendredi 18 juin, jeudi 1<sup>er</sup> juillet, vendredi 16 juillet, jeudi 5 août, vendredi 20 août, et jeudi 2 septembre** : ramassage des objets encombrants dans l'ensemble des quartiers.
- **2<sup>ème</sup> mardi du mois** de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h : permanence de la Compagnie Générale des Eaux.
- **Mardi 6 juillet et mardi 7 septembre** de 9h à 11h30 : consultations gratuites de notaires en Mairie (sans rendez-vous).

Ouvert  
tous les jours  
de 9 h à 22 h  
sauf le dimanche,  
Le samedi  
de 8 h 30 à 22 h

Carrefour  SAINT-BRICE  
Dès le 23 Juin



**Soldes**

Jusqu'à

**-50%**

Sur des milliers d'articles  
textile et bazar



20, AVENUE ROBERT SCHULMANN - 95350  
SAINT-BRICE  
RN1 - SORTIE ZAE LES PERRUCHES  
TEL: 01 39 92 66 66 - SAV: 01 39 92 66 59



Contactez **le 1014**   
l'agence par téléphone  
appel gratuit de chez vous



"Pour le fixe ou l'Internet,  
Votre Agence France Télécom  
a forcément la solution  
qui VOUS convient."

 france telecom

### Programme du cinéma de Domont

Cinéma Espace Ermitage - 12, allée Sainte Thérèse  
95330 Domont - Réservations : 08 92 68 01 25



	Harry Potter	People : Jet Set 2	Broken Wings
Mercredi 2 juin	14h30 21h	17h30 21h	-
Jeudi 3 juin	-	-	21h
Vendredi 4 juin	21h	-	18h
Samedi 5 juin	14h30 21h	-	17h30
Dimanche 6 juin	14h30	17h30	-
Lundi 7 juin	21h	-	-

	Harry Potter	Kill Bill Volume 2	La grande séduction
Mercredi 9 juin	14h30	21h	17h30
Jeudi 10 juin	-	-	-
Vendredi 11 juin	21h	18h	-
Samedi 12 juin	15h 21h	21h	18h
Dimanche 13 juin	15h	-	18h
Lundi 14 juin	-	21h	-

 **Pinson**  
Paysage

Espace vert, Sport, Aménagement.

13 avenue des Cures, 95580 Andilly.  
Tél 01 34 16 61 01. Fax 01 39 59 84 73  
Email pinson@pinson-paysage.com

Saint-Brice Magazine Hôtel de ville, 95 350 Saint-Brice : 01 34 29 42 00 — Site internet : [www.saintbrice95.fr](http://www.saintbrice95.fr) / E-mail : [info@saintbrice95.fr](mailto:info@saintbrice95.fr)

Directeur de la publication : Alain LORAND — Directeur de la rédaction : Angel JEAN-NOËL

Rédaction/Photos : Service communication (sauf mention). Publicité : service communication : 01 34 29 42 56. Maquette-Impression : RDVA - 01 34 71 11 12

Tirage : 6 100 exemplaires — Dépôt légal à parution — La Ville remercie les annonceurs pour leur participation.